

Image not found or type unknown



Succession en Italie.....

Par **cocot**, le **29/07/2014** à **21:54**

Bonjour,
La grand-mère de mon fils, d'origine italienne est décédée il y a trois mois. Je pensais recevoir des documents de succession à signer mais je ne rien reçu à ce jour. Le délai est-il plus long en Italie qu'en France pour clôturer une succession? Que puis-je faire si je reçois aucune nouvelle de la succession ?
Merci pour vos informations. [smile7]